MAIRIE DE BASSUSSARRY

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

Séance publique du 30 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le trente septembre à 19h00, les membres du conseil municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 26.septembre 2014 conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : M. Paul Baudry, Maire, Mmes et MM. Gallot, Davril, Yaouanc, Lahorgue, Bonzon, Delettre, Etchegaray, Bigé, Gay, Klisz, Bigoteau, Etcheverry, Recart, David, Sorhaits, Vigier et Gony.

Absente excusée : Mme Dallet (procuration à Mme Gallot)

Secrétaire de séance : M. Francis Davril

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 18 Nombre de votants : 18

N°11 : Objet : Délibération modificative de crédits n° 2 (Budget Général)

Le Maire expose que l'exécution du budget nécessite certains mouvements de crédits. Ces mouvements sont les suivants :

Section de Fonctionnement :

o Dépenses:

+ 12.000 € 61523: 616: + 5.000 € 500 € 6182: 6257: + 3.000 € 6411: + 8.300 € 6451: + 1.300 € 6453: + 2.300 € 6336: + 200 € 022: - 21.500 € 6554 : - 2.600€ 6714: + 1.000 €

o Recettes:

■ 74748: + 9.500 €

APRES avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,

'APRES en avoir délibéré,

H/vch le 20/10/2014

MAIRIE. DE BASSUSSARRY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

Le CONSEIL MUNICIPAL

VOTE les mouvements de crédits proposés.

Vote: 18

Pour: 19 (dont une procuration)

Adopté à l'unanimité

Annule et remplace la délibération n°20140085 du 30/09/2014

Pour extrait certifié conforme

Le Maire P. Baudry

